

04/07/2007

## PROFITEZ DE VOS VACANCES : VOUS AVEZ LA CHANCE D'ÊTRE EUROPEENS

Dans l'OCDE, les Etats-Unis sont les seuls à ne pas garantir des congés payés annuels à leurs travailleurs. En conséquence, les travailleurs américains sont moins susceptibles de bénéficier de congés payés annuels ou de jours fériés légaux payés, et ceux qui en ont touchent généralement des montants bien moins importants que leurs collègues d'autres pays du monde à économie comparable. Les Etats membres de l'Union européenne et d'autres pays européens ont tous établi un droit légal à au moins 20 jours de congés payés par an. Certains pays offrent jusqu'à 30 jours. En outre, la plupart des pays européens offrent des jours de congé fériés. Les Etats-Unis ne prévoient aucune disposition légale concernant les jours fériés payés. Ce sont là quelques-uns des constats qui ressortent d'un rapport (en anglais) intitulé "No-vacation nation USA - a comparison of leave and holiday in OECD countries", élaboré par Rebecca Ray et John Schmitt du Center for Economic and Policy Research (CEPR) à Washington D.C. Ces résultats sont publiés aujourd'hui dans le Policy Brief de l'ETUI-REHS *European Economic and Employment Policy Brief 03/2007*.

Les auteurs font état de différences substantielles au niveau des droits des travailleurs en matière de congés payés et de jours fériés à travers l'OCDE. Ils concluent qu'un travailleur américain sur quatre dans le secteur privé ne bénéficie d'aucune forme de congés payés. Même lorsque des droits ont été prévus par les employeurs « de leur propre initiative », ils sont nettement inférieurs en comparaison avec ceux des pays européens et sont répartis d'une manière beaucoup plus inégale sur les différentes catégories de travailleurs.

**Avis aux médias** : Les *European Economic and Employment Policy Briefs* (EEE Policy Briefs) sont publiés six à huit fois par an par l'ETUI-REHS. L'objectif de ces Policy Briefs est de fournir aux lecteurs des analyses succinctes, critiques, axées sur des politiques spécifiques traitant de l'économie et de l'emploi européens. Les Policy Briefs présentent les résultats de recherche de l'ETUI-REHS et de ses partenaires de recherche.

[Cliquer ici](#) pour le texte intégral du EEE Policy Brief 03/2007.

[Cliquer ici](#) pour les anciens numéros du EEE Policy Brief.

[Cliquer ici](#) pour un abonnement au EEE Policy Brief (veuillez indiquer « souscription à l'EEE Policy Brief » dans le champ « Thème »).

[Cliquer ici](#) pour plus d'informations sur le CEPR.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

**Andrew Watt**, EEEPB (directeur de publication), tél: 00 32 (0)2 224 0512, [awatt@etui-rehs.org](mailto:awatt@etui-rehs.org) ou **Tristan Macdonald**, responsable de la communication, Tel: 00 32 (0)2 224 05 62, Mobile: 00 32 (0)473 54 46 19, [tmacdonald@etui-rehs.org](mailto:tmacdonald@etui-rehs.org)

*L'Institut syndical européen pour la recherche, la formation et la santé et sécurité (ETUI-REHS) est une association internationale sans but lucratif établie sous la loi belge. Il mène des recherches sur des sujets d'une importance stratégique pour le monde du travail, fournit un service de formation et promeut un haut niveau de santé et de sécurité pour les travailleurs en Europe.*

